

## Mairie de Jonquières

---

**De:** PREF60 SIV <pref-siv@oise.gouv.fr>  
**Envoyé:** vendredi 20 octobre 2017 17:23  
**À:** pref60-liste-communes-oise@oise.pref.gouv.fr  
**Objet:** Information relative aux immatriculations

Mesdames et Messieurs les maires du département,

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) les procédures relatives aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel sécurisé : <https://ants.gouv.fr>.

La fabrication des permis et cartes grises cessera définitivement en préfecture et sous préfectures à compter du **3 novembre 2017** au profit des procédures dématérialisées.

Par voie de conséquence, vos dossiers de demandes d'immatriculation **et le** virement correspondant doivent impérativement parvenir en préfecture et sous préfectures **avant le lundi 30 octobre 2017**. Au delà de cette date les virements devront être rejetés et les dossiers retournés en mairie.

Je profite de ce mail pour vous informer de la mise en service d'un serveur vocal interactif (SVI) national destiné à renseigner sur les différents titres (certificat d'immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport). Le SVI est en service depuis **le 16 octobre 2017**. Les usagers pourront y accéder via un n° national unique : 34 00.

Je vous remercie de bien vouloir en assurer la publicité auprès de vos concitoyens.

Bien cordialement

